

IL FAUT AGIR

Les équipes de Suravenir Assurances ont depuis quelques mois alerté à plusieurs reprises la direction sur la situation vécue par les collaborateurs de l'entreprise :

- Les collaborateurs ont utilisé la voie hiérarchique en informant leurs managers qui ont eux-mêmes informé leur direction
- Les élus du personnel et le délégué syndical ont à plusieurs reprises alerté sur une dégradation des conditions de travail

Ces alertes ont reçus de l'écoute mais pas réellement de prise de conscience, et n'ont pas donné lieu à changement.

L'opération « coup de poing » a permis aux équipes de travailler quelques semaines de façon différente mais n'a pas solutionné le fond des problèmes.

Aujourd'hui, les équipes de Suravenir Assurances veulent être entendues, que leurs revendications soient prises en compte et obtenir des réponses.

Si vous partagez cette envie, et ces attentes, nous vous invitons à afficher (sur votre bureau, sur vous-même) le logo ci-dessous lors de la journée du Mardi 18 Décembre 2018 :



Par ailleurs, nous vous proposons de nous réunir ce même 18 Décembre à 13H00 devant le bâtiment avec ce logo, pour une photo commune.

La liste des revendications, établies avec les différentes équipes de Suravenir Assurances, sera remise ce même jour à la Direction.

NB : le logo est disponible sur le twitter @CFDT_SA

REVENDEICATIONS EXPRIMEES DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DU MARDI 18 DECEMBRE 2018

Revendications communes à tous les services :

- Remise à plate des classifications / rémunérations ; permettre l'accès aux classes 5 aux équipes opérationnelles et supprimer les classes 1 et 2.
- Geste fort sur les rémunérations + Prime au titre de l'année 2018 pour l'ensemble des collaborateurs compte tenu des circonstances particulières de l'année
- Recrutement au niveau des besoins de Suravenir Assurances
- Priorité au passage en CDI des salariés en CDD actuellement chez Suravenir Assurances plutôt que la recherche de nouveaux collaborateurs non formés (intra-groupe ou externe) ; Limiter le recours aux contrats intérimaires et favoriser les embauches, y compris sur le site de Brest

Revendications propres aux Indemnisations Matérielles:

- Intégration des collaborateurs dans les projets touchants leurs activités (ex : Individualisation sinistres, projet qu'il convient de mener à son terme et à prioriser) et/ou l'organisation des services
- Retrouver un esprit collectif et non une gestion par équipes (suppression du challenge par équipe, réunions communes « Indem » et non par équipes, intervention mensuelle de la directrice du service client pour présenter les actualités, projets,...) ; harmoniser la quantité et le contenu de la communication à destination des collaborateurs
- Accroître l'autonomie des collaborateurs, tant sur les éléments techniques et financiers que sur l'organisation du travail et mettre en place les formations adéquates
- Revoir les challenges pour les faire porter sur des éléments qualitatifs et non quantitatifs
- Avoir des référents techniques à disposition toute la journée
- Clarifier le rôle de tuteur et son organisation
- Respecter les plannings définis concernant la répartition Back/Front office

Revendications propres à la Production :

- Clarifier les conditions de pose de congés, notamment lors des périodes de campagne commerciale
- Clarifier le projet appels sortants, notamment ses impacts sur les équipes « Production »
- Protéger les activités « Back Office »